



Maître d'ouvrage : Parc national des Écrins

---

Consultation pour l'expertise et de l'analyse des données  
de la fréquentation du Parc national des Écrins, prestation  
de service réalisée dans le cadre du projet  
« BiodivTourAlps » n°20140

---

janvier - 2025

Date limite de réception des offres : 19/02/2025  
à 12h00

**Interreg**



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Cofinanziato  
dall'Unione Europea

**France – Italia ALCOTRA**



**Le projet BiodivTourAlps n°20140 est cofinancé par l'Union Européenne**

Parc national des Ecrins : Domaine de Charance • 05000 Gap  
: Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34  
: [www.ecrins-parcnational.fr](http://www.ecrins-parcnational.fr) • [info@ecrins-parcnational.fr](mailto:info@ecrins-parcnational.fr)

# Sommaire

1. Contexte de la prestation.....	2
1.1 Le projet BiodivTourAlps.....	2
1.2 Le Parc national des Écrins.....	2
1.3 La fréquentation dans les Écrins.....	3
2. Objet de la consultation.....	3
3. Description de la prestation.....	3
3.1 Analyse des données existantes.....	3
3.2 Définir les questions liées à la fréquentation dans le Parc national des Écrins.....	4
3.3 Mise en place pour chaque question des protocoles d'acquisition et d'analyse des données de fréquentation.....	4
4. Livrables.....	4
5. Propriété intellectuelle.....	4
6. Modalités d'échanges et conditions de réalisation.....	4
7. Délais et calendrier.....	5
8. Formalisation et sélection des offres.....	5
9. Nature des prix.....	5
10. Négociation et formalisation de la prestation.....	5
11. Modalités financières.....	5
12. Contacts et renseignements.....	5
Annexes.....	7
Liste des dispositifs installés dans le Parc national.....	7
Liste des études de fréquentation menées dans les Écrins.....	7

## 1. Contexte de la prestation

### 1.1 Le projet BiodivTourAlps

La présente consultation s'intègre dans le projet BiodivTourAlps n°20140, cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg VI-A France-Italie ALCOTRA 2021-2027.

Le projet BiodivTourAlps « Biodiversité et tourisme : synergie entre Parcs alpins », a pour objectif général d'agir sur les effets des activités touristiques sur les milieux et les ressources naturelles au sein des espaces protégés transfrontaliers, pour répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité. Il a été lancé en octobre 2023, pour une durée de 3 ans.

BiodivTourAlps regroupe sept partenaires français et italiens : les Parcs nationaux des Écrins, de la Vanoise, du Mercantour (chef de file), le Parc national du Gran Paradiso, le Parco naturale regionale delle Alpi Li-guri, l'Ente di gestione delle Aree Protette delle Alpi Marittime et l'Ente di gestione dei Parchi delle AlpiCozie côté italien.

Les actions s'articulent autour des thématiques de la fréquentation et des interactions humains-nature. Une de ses actions a pour objectif de mettre en place des méthodologies et une boîte à outils pour faciliter le suivi et la gestion des flux. Il prévoit également le déploiement de protocoles de suivi pour l'acquisition de nouvelles données de fréquentation. C'est dans le cadre de cette action que la prestation est souhaitée.

### 1.2 Le Parc national des Écrins

Le Parc national des Écrins (PNE) est un établissement public de l'État, créé en 1973, placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique. Il fait partie des onze parcs nationaux que compte le territoire français. Il a comme missions principales la préservation des espèces, des habitats et des ressources naturelles ; la connaissance et l'accueil de la recherche scientifique ; l'accueil, la sensibilisation du public et l'éducation à l'environnement ; l'accompagnement du développement local et durable. Le territoire du Parc national des Écrins est à cheval sur les départements des Hautes-Alpes (région Provence-Alpes-Côte d'Azur) et de l'Isère (région Auvergne-Rhône-Alpes).

### 1.3 La fréquentation dans les Écrins

La fréquentation humaine est un sujet essentiel pour le PNE, participant pleinement aux missions des parcs nationaux. Bien que le PNE dispose de données depuis sa création, la connaissance de la fréquentation a peu à peu été mise de côté à partir de 2011 dans l'ensemble des parcs. Le PNE a néanmoins poursuivi un suivi annuel. Des stages depuis 2022 ont permis de réinstaller la fréquentation dans les missions du PNE, notamment par la perception d'une évolution de la fréquentation et plus particulièrement du profil des visiteurs. Depuis 2023, le projet transfrontalier BiodivTourAlps a repris la main sur les questions de l'étude de la fréquentation au sein du Parc.

Le PNE dispose de données sur la fréquentation depuis sa création, avec notamment :

- des enquêtes de fréquentation : une première en 1978, puis mise en place d'un dispositif de suivi de la fréquentation estival quinquennal, de 1991 à 2011, et 3 ans d'enquêtes estivales réalisées en 2022, 2023 et 2024 ;
- 27 compteurs pédestres (Eco-compteurs) dont les premiers datent de 2006 ;
- 19 compteurs routiers depuis 1996 (le dispositif n'est plus opérationnel depuis 2023) ;
- les nuitées commercialisées des refuges FFCAM ;
- le nombre de visiteurs dans les maisons de Parc ;
- l'acquisition de données mobiles (Flux Vision) ;
- les informations géographiques volontaires (Outdoorvision, Strava) ;
- les pièges photos avec traitement par IA depuis 2023 ;
- « dires d'experts » et données de police.

## 2. Objet de la consultation

Le PNE souhaite **améliorer sa compréhension de la fréquentation de son territoire**. La connaissance de la fréquentation permettra d'optimiser et de gérer au mieux les flux, pour une meilleure conciliation entre activités humaines et biodiversité. La présente consultation vise à sélectionner un prestataire pour accompagner le PNE dans cet objectif.

## 3. Description de la prestation

La prestataire aura pour mission, sur la base des données disponibles à ce jour, d'accompagner le Parc dans la définition des questionnements liés à la connaissance de la fréquentation dans le parc, et dans la définition de protocoles robustes, tant au niveau de la collecte que de l'analyse des données.

### 3.1 Analyse des données existantes

La prestation inclut l'analyse des données existantes de la fréquentation humaine dans le PNE depuis sa création (Cf. § 1.3). Ces données sont issues de diverses sources (compteurs, nuitées commercialisées en refuges FFCAM, enquêtes de fréquentation, etc.). Identifier les questions posées par les protocoles ayant produits les données. Cette analyse comporte donc :

- Une pré-analyse de la donnée pour voir, en fonction des champs disponibles, les réponses auxquelles on va être capable de répondre ;
- Le traitement des données brutes (validation et nettoyage de la donnée) ;
- Un protocole de correction des données (dysfonctionnement des dispositifs, pondération de passages, aléas météorologiques, etc.) ;
- Une analyse descriptive et statistique des données de fréquentation disponibles ;
- Une identification des tendances, pics de fréquentation, profils types des visiteurs, etc. ;
- Une proposition des modèles statistiques pour comprendre les dynamiques de fréquentation (par exemple, analyse des saisons, influence des événements spéciaux, etc.) ;
- Développement d'analyse script sous R et un tutoriel du script, et remise en main à la fin de la

prestation (voir l'existant) pour une utilisation à posteriori au PNE pour des « néophytes ».

### **3.2 Définir les questions liées à la fréquentation dans le Parc national des Écrins**

La prestation implique l'accompagnement du PNE dans la définition des questionnements dans le suivi de la fréquentation auxquelles il souhaite répondre à l'avenir. Cela passe par l'identification des questions, des besoins d'acquisition et d'analyse de nouvelles données de fréquentation.

A ce jour, quelques grandes questions ressortent :

- Quelle est la fréquentation globale dans le parc national des Écrins ?
- Quelle est la fréquentation dans un vallon ou un site en particulier, à une date déterminée ?
- Quelle est la circulation dans un vallon ou un site spécifique ?
- Quelles sont les interactions entre les activités humaines et la biodiversité ?

Ces questions sont à développer et à définir en interne par le biais des missions de la prestation. Elles doivent également impliquer un degré d'incertitude, une marge d'erreur possible dans le suivi de la fréquentation.

### **3.3 Mise en place pour chaque question des protocoles d'acquisition et d'analyse des données de fréquentation**

La prestation comprend également le développement de méthodologies standards pour l'acquisition continue de données de fréquentation au regard des questionnements posés. Cela consiste à mettre en place, pour chaque question, un protocole d'acquisition, de stockage, de nettoyage et d'analyse des données, de façon autonomisée via un script. Ce nombre de protocole dépendra des questionnements définis en premiers lieux, mais le nombre pressenti est de quatre.

## **4. Livrables**

Plusieurs livrables sont attendus au cours de la prestation :

- Rapport d'analyse des données existantes et rédaction d'une synthèse illustrée ;
- Script d'analyse sous R et un tutoriel pour l'application du script ;
- Définition et formalisation des questions pour la connaissance de la fréquentation et formalisation des protocoles ;
- Propositions pour l'installation de nouveaux dispositifs et mise en place de protocoles pour la collecte et l'analyse de nouvelles données ;
- Rapport final incluant les recommandations pour l'amélioration de l'acquisition, traitement et de la valorisation des données de flux de fréquentation.

L'ensemble des livrables respecteront la charte graphique du projet BiodivTourAlps avec le logo du projet et la mention des financeurs.

## **5. Propriété intellectuelle**

Les données utilisées et générées au cours de cette prestation sont la propriété exclusive du Parc national des Écrins. Le prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations. Le prestataire s'engage à garantir la protection et la sécurité des données analysées et collectées.

## **6. Modalités d'échanges et conditions de réalisation**

Pour mener à bien ce projet, le Parc national tient à la collaboration la plus étroite et continue entre l'équipe de réalisation et le personnel affecté au projet, à tous les stades de la production. Une réunion au début de la prestation fixera les modalités d'échanges et de suivis, ainsi que le planning opérationnel. Un interlocuteur sera désigné au sein du Parc national pour suivre le projet avec le prestataire et gérer les validations d'étapes.

> Personne ressource :

Juliette Frigot, chargée de mission BiodivTourAlps

Le prestataire sera par ailleurs susceptible de rentrer en contact avec d'autres agents du PNE tant sur le volet technique, qu'administratif.

## 7. Délais et calendrier

### > Calendrier de réalisation

- Remise des offres : 19/02/2025
- Démarrage d'engagement de la prestation : mars 2025

## 8. Formalisation et sélection des offres

### > Critères de Sélection

1. prix : 40 %
2. méthodologie de travail proposée : 30 %
3. compétences en statistiques et références : 30 %

### > Pièces constitutives de l'offre

- Un **devis détaillé avec la mention ALCOTRA-BIODIVTOURALPS n°20140**
- Le présent **cahier des charges daté et signé**
- Des références
- Une note présentant la méthodologie envisagée

Les offres sont à faire parvenir par mail à : Juliette Frigot, [juliette.frigot@ecrins-parcnational.fr](mailto:juliette.frigot@ecrins-parcnational.fr)

## 9. Nature des prix

Le prix est global et forfaitaire, exprimé en euros, en hors taxe et toutes taxes comprises. Il comprend tous les coûts directs et indirects.

## 10. Négociation et formalisation de la prestation

L'enveloppe budgétaire du Parc national est contrainte. La consultation prévoit une éventuelle phase de négociation avec les entreprises ayant répondu à la consultation. Elle sera effectuée par courrier électronique avec précision des points (techniques, commerciaux, financiers, etc.) sur lesquels portera la négociation et les conditions de remises de proposition de la part du prestataire.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sans négociation sur la base des offres reçues initialement. Il se réserve le droit de déclarer le marché sans suite.

## 11. Modalités financières

La prestation sera notifiée par bon de commande. L'échéancier de paiement sera le suivant :

- 30 % d'avance à la commande ne nécessitant pas d'émission d'une facture.
- 70 % du solde après la réalisation de la prestation, sur présentation d'une facture du montant total, détaillant le montant de l'avance et du solde.

La prestation sera réglée par mandat administratif et pour le paiement du solde, après réception de la facture déposée obligatoirement sur la plate-forme ChorusPro <https://chorus-pro.gouv.fr>

Pour être payée, la facture devra comporter **impérativement** la mention du projet : ALCOTRA-BIODIVTOURALPS n°20140

## 12. Contacts et renseignements

Juliette Frigot  
Chargée de mission BiodivTourAlps

Tél : 06 59 41 59 21  
Mail : [juliette.frigot@ecrins-parcnational.fr](mailto:juliette.frigot@ecrins-parcnational.fr)

Pierrick Navizet  
Chef du service Accueil-Communication  
Parc national des Écrins  
Tél : 04 92 40 20 61  
Mail : [pierrick.navizet@ecrins-parcnational.fr](mailto:pierrick.navizet@ecrins-parcnational.fr)

A Gap, le .....

Lu et approuvé par le candidat  
**(Signature + cachet)**

## Annexes

### Liste des dispositifs installés dans le Parc national

Dispositif	Type de donnée	Nombre	État
<a href="#">Ecocompteur</a>	Plateforme Eco-visio / Fichier CSV données brutes et données pondérées	27	En cours d'utilisation (depuis 2006)
Compteur routier	Fichier CSV	19	Suspendu (depuis 1996)
Nuitées de refuges FFCAM	Fichier CSV	21	En cours d'utilisation
<a href="#">Maisons du Parc</a>	Fichier CSV	12	En cours d'utilisation (depuis 1993)
Enquêtes de fréquentation	Rapport écrit et fichier CSV	3	Terminé (depuis 1991)
<a href="#">Flux Vision</a>	Plateforme Orange	1	En cours d'utilisation (depuis 2022)
Piège photo (traitement IA)	IstSOS / Fichier CSV	10	En cours d'utilisation (depuis 2023)
<a href="#">Outdoorvision</a>	Plateforme Outdoorvision	1	En cours d'utilisation

### Liste des études de fréquentation menées dans les Écrins

Le Parc national des Écrins a réalisé des enquêtes quinquennales de fréquentation, entre 1991 et 2011. Ces enquêtes ont permis de dégager des tendances de fréquentation et son évolution depuis la création du Parc national. Elles sont pour la plupart visualisables sur le site internet :

- [L'enquête de fréquentation estivale du Parc et du Valgaudemar de 2011](#) ;
- [L'enquête de fréquentation estivale de 2006](#) ;
- [L'enquête de fréquentation estivale de 2001 dans la zone centrale du Parc national des Écrins](#).

Les enquêtes de fréquentation ont été réactivées, sur quelques sites d'étude entre 2022 et 2024, en Oisans et dans le Briançonnais.